



Compte rendu de la Commission Extramunicipale des Associations

Réunion du mercredi 02 mars 2022

Le mercredi 02 mars 2022 à 18 heures 30, la Commission Extramunicipale des Associations s'est réunie à la Salle Polyvalente.

Présence des membres de la CEMA :

Monsieur Olivier HOFFMANN Président CEMA, Monsieur Jean-Claude DUCHEMIN Adjoint aux sports, loisirs et associations, Madame Sandrine LUREMBAUM membre de la commission, Monsieur André SIMMONEAU : ASSOCIATION BOULISTE DE STE ANASTASIE, Madame Chantal SOUCHET : ARTS TASIE, Madame Vanessa DOLIQUE : APESA, Monsieur Patrick CHARROY : BADMINTON, Madame Nicole DACBERT : CHANT & AMITIÉ et LA SAINT JUST, Madame Aurore SALARIS : CHAPEAU L'ARTISTE, Madame Rose-Marie CHRIST : LES CIGALES, Monsieur POTIER Michel : COOP'ART, Monsieur Denis AUBOURG : DANSE TASIE, Monsieur Louis PONS : FESTI TASIE, Madame Caroline BONARDI : FOOTBALL, Madame Audrey RAMPIN : GYM TASIE, Monsieur Alain GIDE : HARMONIE VAL D'ISSELE, Madame Odile TOUSSAINT : LES ONIX, Madame Julie SBROLLINI : MOUV'DANSE, Monsieur Bernard MONTANDRAUD : RANDONNEURS, Monsieur Jean-René DOUCHET : RICAINES DU VAR, Monsieur Patrick CHAUSSIN : SALOON COUNTRY, Monsieur Jean-Marie ROY : SI TASIE M'ÉTAIT CONTÉ, Monsieur Dominique THIEL : TENNIS CLUB, Monsieur SCLAFANI Bernard : VOLLEY, Madame JOUBREL Peggy : VRC VTT ; Monsieur Jean-Claude BOURCIER : ANCIENS COMBATTANTS DE L'ISSELE et SOUVENIR FRANÇAIS, Monsieur Michel DUVETTE : LA MEDAILLE MILITAIRE.

Associations excusées :

Madame LEPREUX Patricia : ASL, Madame Francine CLERC : JEUXMELEV, LA PASSERELLE DU VAL D'ISSELE.

Associations absentes :

Monsieur Vincent TIRARD COLLET : VOL LIBRE ASPAT, Monsieur Joël LEROUX : ENGAGES VOLONTAIRES ET ANCIENS, Monsieur Michel SAUZEDE : SOCIETE DE CHASSE ; Madame Bénédicte LEGENRE : FAMILLES RURALES, Madame LEROUX Régine : LES VAROIS VERS LES AUTRES.

Ordre du jour :

- ✚ Présentation des membres de la Commission
- ✚ Planning de réservation des salles Mars/Juillet
- ✚ Subventions
- ✚ Règlement et utilisation du Minibus
- ✚ Questions diverses

18h30 – Le Président prend la parole :

La hausse mondiale des tarifs impacte directement le budget communal, nous devons donc réorienter les investissements. Et d'autres augmentations sont prévues... Mais cela ne devrait pas toucher les subventions des associations.

La commune suit aussi le problème mondial. La mairie est solidaire de l'Ukraine. Vous pouvez déposer vos dons en mairie.

Présentation de la Commission Sports et Associations

Planning de réservation des salles Mars / Juillet

Subventions

Le budget doit être voté au mois d'avril.

Le montant de base est fixé à 300 €. Le reste sera attribué en fonction des projets que les associations vont soumettre. Ceux-ci seront étudiés par la Commission qui vient d'être créée.

Le but est de remobiliser le monde associatif, en vue de participer à la vie du village.

Vous avez reçu une fiche projet, à nous retourner avant le 31 mars 2022, pour la saison 2022/2023, afin que la Commission étudie votre projet.

Règlement et utilisation du Minibus

Tout est acté en ce qui concerne le prêt du Minibus, il est assuré et peut transporter 9 personnes, conducteur compris et il est équipé pour les personnes à mobilité réduite.

Si vous voulez le réserver, il faut venir chercher une fiche de convention pour les associations.

- Réserver à l'avance
- Remplir la fiche
- Récupérer le véhicule à l'avance
- Pour rendre le véhicule le week-end, le laisser sur le parking de la mairie et mettre les clés dans la boîte aux lettres de la mairie, en attendant de pouvoir faire le tour du véhicule en bonne et due forme (le lundi matin)
- Il faut plus de 5 années de permis de conduire
- 3 conducteurs maximum peuvent être inscrits pour le conduire
- Il faut une assurance personnelle
- Vous prenez en charge les frais de carburant (pour les longs trajets, avertir à l'avance et rendre le Minibus avec le plein de carburant)
- Pour les petits trajets, grâce au carnet de prêt (kilométrage) et d'entretien du véhicule, vous ferez le plein de temps en temps
- Vous serez redevable des contraventions et en cas d'accident de la franchise
- La prudence est de mise, surtout pour les personnes transportées

Disponible à partir du vendredi 4 mars 2022, mais reste prioritaire pour la commune (transports marchés et vaccins).

Toutes les associations peuvent l'emprunter.

Attention : la mairie prête le véhicule gratuitement. Il n'est pas autorisé aux associations de faire payer le trajet aux personnes transportées. Seuls les frais de carburants pourront être partagés.

Mesures sanitaires

Pour l'instant (et sûrement jusqu'aux élections), c'est le statut quo ;

Le Pass sanitaire n'est plus obligatoirement demandé.

Le masque n'est plus obligatoire en intérieur si le pass est demandé.

La COVID est en régression en ce moment.

Questions diverses

- En ce qui concerne le local de l'église, il sera de nouveau disponible lorsque le chantier de restauration du bâtiment sera terminé.

- La Présidente des CIGALES demande si le bal organisé par l'association peut se tenir sur la place de la gare. La demande est acceptée.

De plus, l'association organise un après-midi portes ouvertes le jeudi 19 mai 2022. Tout le monde est le bienvenu. Il faudra se garer sur le parking de l'école ce jour là pour les intéressés.

- La Présidente des ONYX exprime plusieurs doléances :

Pour l'ancienne école :

- remplacement des panneaux de bois fermant provisoirement les fenêtres suite à des actes de vandalisme (économie d'énergie)
- mise en place de paillasons
- propreté locaux et tatamis ainsi que la remise en place de ces derniers

Pour le local de la gare :

- lave mains dans les toilettes pour empêcher l'écoulement
- papier toilettes
- réparation et rajout de chauffages car les utilisateurs se plaignent du froid

Plusieurs chauffages du gymnase ne fonctionnent plus, rendant les entrainements d'hiver difficiles.

Enfin il serait intéressant de remettre en état les panneaux d'affichage du village et d'en installer d'autres, afin d'informer au mieux la commune par rapport aux évènements associatifs et autres.

- La Présidente d'ARTS TASIE souhaiterait savoir s'il était possible de nettoyer les vitres du local.
- Le président de FESTI TASIE nous informe que le filetage du robinet de la buvette de la gare est abimé. Il est impossible d'y brancher le tuyau si besoin.
- La Présidente de l'APESA nous indique qu'il y a des infiltrations au niveau du toit de leur local, ce qui provoque des dégradations du bâtiment et des affaires stockées. L'électricité ne fonctionne plus également.

Aussi une voiture blanche est très souvent garée sous le panneau d'interdiction de stationnement, ce qui empêche l'accès au local.

Jean-Claude DUCHEMIN,
Adjoint aux Sports et Associations